

BELLEVUE **Projet humanitaire reconduit au collège Honoré d'Urfé**

Solidarité. Les élèves de cinquième lancent le projet « Courir contre la faim » en collaboration avec des élèves de CM2 de l'école primaire de la Cotonne.

Vendredi, des élèves de 5^e du collège Honoré d'Urfé ont mis en route dans les locaux du collège, le projet « Courir contre la faim » avec des élèves de CM2 de l'école primaire de la Cotonne.

En partenariat avec l'association Action contre la faim, les élèves vont travailler jusqu'au mois de mai sur ce projet de sensibilisation et d'action sur les problèmes de nourriture et de malnutrition à Madagascar.

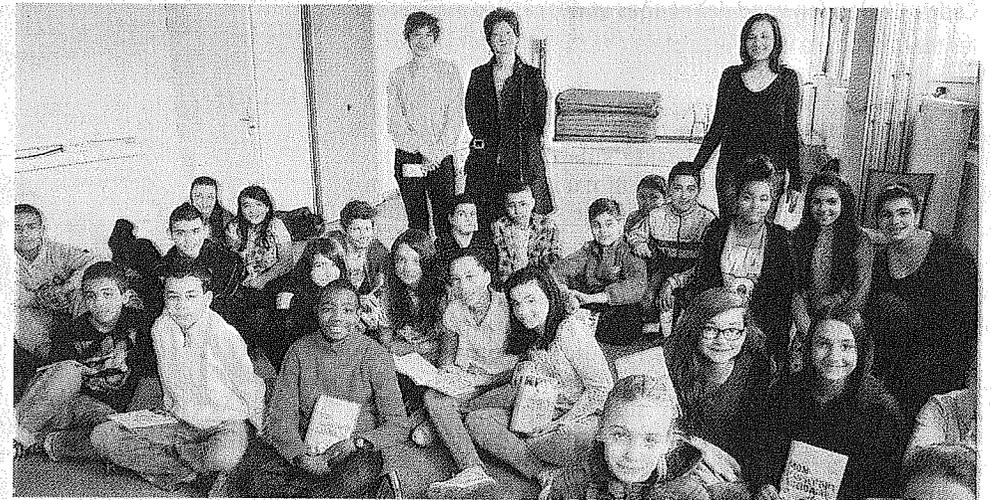
Hassima Mazouni, professeur d'histoire géographie au collège Honoré d'Urfé est à l'origine de ce projet pour la troisième année, soutenue et encouragée par Geneviève Donnelly, principale et Sylvain Pardo, principal adjoint.

Pouvez-vous nous rappeler

le contenu de ce projet ?

En lien avec l'association Action contre la faim ce projet a un double objectif : sensibiliser les élèves à ce que vivent les populations de Madagascar, et participer, à notre niveau, à une aide financière. Nous associons à ce projet les élèves de CM2 de l'école de la Cotonne.

Vendredi, Claudine Collonge bénévole de l'association Action contre la faim de la section Loire, est venue présenter aux élèves participants, l'association et ce que vivent les populations de Madagascar. C'est un pays pauvre où la majorité des habitants vivent avec moins d'un euro par jour. La malnutrition chronique est très élevée, plus de la moitié des enfants de moins de 5 ans en souffre. Le pays est aussi exposé à des catastrophes naturelles récurrentes (cyclones,



■ Les élèves de cinquième du collège Honoré d'Urfé, rassemblés pour découvrir l'opération « Courir contre la faim ». Photo Marc Courbon

nes, inondations, sécheresses...)

Quelle est votre action dans ce projet ?

Dans l'organisation d'une course avec la participation de l'équipe d'EPS du collège. Elle aura lieu le 16 mai dans le parc de l'établissement

Seront associés à cette compétition les élèves de l'école publique de la Cotonne bien évidemment. Chaque élève est parrainé par une ou plusieurs personnes, famille ou amis qui s'engagent à verser un certain nombre d'euros par kilomètre parcouru. La totalité de cette recette sera

reversée à l'association Action contre la faim. L'année dernière nous avons rassemblé 6 000 euros, ce qui représente le double de la recette de l'année précédente. Collège Honoré d'Urfé 41, bis rue de la Jomayère (adresse provisoire pendant travaux). Tél. 04 77 57 39 59